



Formation à l'animation

mardi 28 janvier 2020, par [Cemea](#)

Être animateur-animateur c'est participer à l'accueil collectif d'enfants et de jeunes durant leurs temps de loisirs, prendre part à la création des conditions requises à un accueil de qualité contribuant à l'épanouissement, s'engager dans le champ de l'éducation, prendre des responsabilités. Le groupe **Formation à l'animation** encadre notamment la formation d'animateur-animateur de centres de vacances qui débouche sur l'obtention du Brevet d'animateur-animateur de centres de vacances homologué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à condition d'avoir suivi le parcours complet (étapes 1 à 4) dans un délai de 3 ans maximum. Cette formation est un parcours qui vise l'acquisition de compétences liées à l'animation au sein d'une collectivité, la pratique d'activités et la gestion de groupes, mais qui permet aussi un développement personnel et continu.

L'objectif de ce groupe est d'organiser un questionnement des pratiques à l'œuvre auprès des participant-e-s. C'est dès lors un espace de formation continue individuelle et collective. Il en résulte l'enrichissement et le développement de nos actions de formation liée à l'animation.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à formation-animation@cemea.be